



22 décembre 2024

SAINT-EUSTACHE

146 rue Rambuteau - 75001 Paris

www.saint-eustache.org

Glowing Homeless [Le Sans-Abri lumineux]

Il s'agit du deuxième projet de l'artiste présenté par Rubis Mécénat à l'église Saint-Eustache, après l'installation *Silhouettes* en 2012. Dessin stylisé, le principe de la silhouette donne une représentation à la fois précise et imprécise de son sujet. Associée au banc sur lequel elle est allongée, cette silhouette évoque un sans-abri en quête d'un lieu de repos d'où il sera tôt ou tard délogé. Et pourtant, dans l'esprit de l'inventeur de ce mobilier urbain apparu au XIXe siècle, le banc public avait aussi été conçu pour avoir une fonction de lien social et d'échanges. Renouant à sa façon avec cette fonction première, Fanny Allié, en collaboration avec l'Association La Pointe Sainte Eustache, a enregistré les chants, murmurés, fredonnés, sifflés de personnes de la rue et elle diffuse cet accompagnement sonore en parallèle à son œuvre.

Pour dessiner la silhouette de *Glowing Homeless*, Fanny Allié a fait le choix du néon, une invention scientifique dont l'usage fut tout d'abord essentiellement publicitaire pour devenir ensuite un médium artistique à part entière. Ce choix, qui évoque la vie nocturne peut paraître paradoxal. La lumière n'est-elle pas dans l'art classique réservée aux représentations du pouvoir royal ou divin ? Mais la lumière a aussi une autre fonction, celle de rendre visible ce qui est dans l'ombre.

En habillant de lumière une silhouette anonyme, l'artiste nous invite à reconsidérer notre rapport à autrui. « *Quand t'avons-nous vu étranger et t'avons-nous accueilli chez nous ?* » demandent les justes dans l'Évangile. Et le roi de répondre « *ce que vous avez fait au plus petit d'entre vous, c'est à moi que vous l'avez fait* ». Et puisque nous sommes dans le temps de l'Avent et que cette œuvre, riche de sens, est présentée dans notre église, ne peut-on pas voir aussi dans cet homme, seul, en situation de précarité mais habillé de lumière, une évocation symbolique de la naissance du Christ, Dieu de lumière, né pauvre parmi les pauvres ?

Françoise Paviot, animatrice du Collège visuel de Saint-Eustache

L'œuvre *Glowing Homeless* (Le Sans-Abri lumineux) de Fanny Allié est visible dans la chapelle du Purgatoire de l'église Saint-Eustache jusqu'au 30 mars 2025.

Agenda paroissial

- Du 18 décembre 2024 au 30 mars 2025, exposition de *The Glowing Homeless* (*Le Sans-Abri lumineux*), de Fanny Allié
- **Vendredi 20 déc. 18h30** : Réunion EAP avec Mgr Stanislas Lalanne
- **Vendredi 20 déc. 20h45** : Concert de chants de Noël
- **Samedi 21 déc. 9h30** : Nettoyage de l'église ouvert à tous
- **Samedi 21 déc. 11h** : Éveil à la foi et catéchisme
- **Dimanche 22 déc. 15h30** : Visite guidée de l'église en anglais
- **Mardi 24 déc. 19h et 22h** : Messes de la Veille de Noël
- **Mercredi 25 déc. 11h et 18h** : Messes du Jour de Noël
- **Dimanche 29 déc. 15h30** : Visite guidée de l'église en anglais
- **Mardi 31 déc. 20h** : Concert Musique et Patrimoine (Violons de France)
- **Mercredi 1^{er} janvier 16h** : Concert Trompette et Orgue (François Olivier)
- **Samedi 4 janvier 16h** : Visite guidée de l'église en anglais
- **Week-end des 4-5 janvier** : Quête impérée pour l'Eglise en détresse

Appel à bénévoles pour les messes de Noël : accueil aux portes de l'église, distribution des feuilles de célébration, aide au placement des fidèles dans l'église. Merci de vous inscrire à accueil@saint-eustache.org en précisant pour quelle(s) messe(s) vous pouvez être présent(e).

Horaires pour les vacances de Noël :

- **Ouverture église** : du lundi au vendredi 10h-18h

Samedi et dimanche 10h-19h, 1^{er} janvier 12h-14h (Concert du Nouvel An à 16h)

- **Messes de semaine** : lundi 23 décembre : 12h30 et 18h

Du 26 décembre au 3 janvier PAS de messe à 18h (une seule messe de semaine à 12h30)

- **Messes dominicales** : 21-22 décembre : samedi à 18h, dimanche à 9h30, 11h et 18h
29 déc. et 5 janv. : PAS de messe à 9h30 le dimanche

Décès d'Isabelle Georges, cuisinière à Saint-Eustache de 2005 à 2022, est décédée le 19 décembre 2024. Info sur les obsèques à venir.

Messe de requiem pour Marie-France de l'Estoile mercredi 15 janvier à 10 heures.

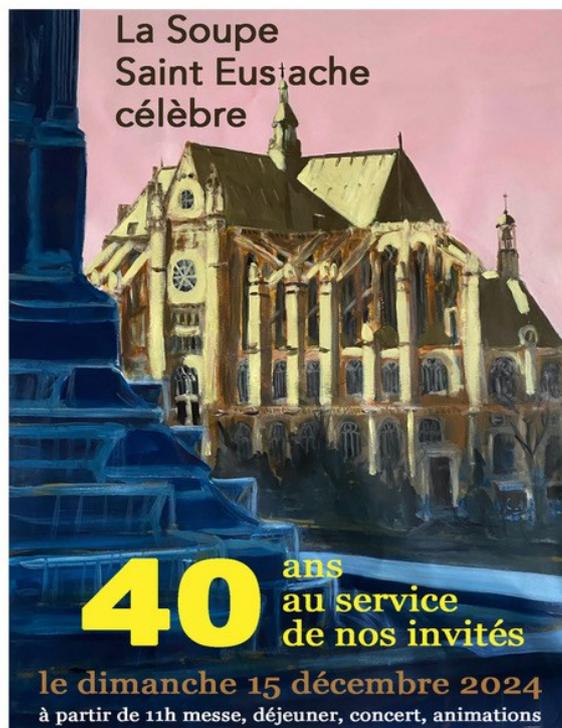
Tous ceux qui l'ont connue et appréciée, notamment au sein de l'équipe accueil, sont les bienvenus.

Le nouvel éclairage de l'église, processus engagé en 2018, a été rendu possible grâce aux généreux donateurs (via la FAPP). Il met particulièrement en valeur les voûtes de l'église et certains tableaux que l'on peut ainsi redécouvrir. En janvier est prévue l'installation de projecteurs en bas des piliers (opérationnels en février). Puis une phase 2 de ce projet d'éclairage prévoit l'éclairage de certaines chapelles. Le financement de cette phase 2 est à trouver.

40 ans de La Soupe

Sont disponibles sur le site de la paroisse ou sur demande à accueil@saint-eustache.org :

- l'homélie de Mgr Lalanne
- le discours prononcé par Jean-Claude Scoupe, président de La Soupe



Messes de Noël 2024



Charlotte de Maupeou, Nativité

(Veille de Noël)

Mardi 24 décembre
19h et 22h

(Jour de Noël)

Mercredi 25 décembre
11h et 18h

Pour vos **cadeaux de Noël**, vous pouvez vous procurer à l'accueil le parfum Le dieu cerf (69 €), un tote bag des 800 ans (12€). Entre parenthèses, le montant conseillé de l'offrande.



Centre CERISE
46 rue Montorgueil 75002 Paris
Tel: 01 42 21 39 91

Fermeture au public du Centre Cerise

samedi 21 décembre 17h.

Réouverture lundi 6 janvier 2025

le
DENIER
de l'Église catholique

Appel au Denier 2024

Toute l'année, la paroisse Saint-Eustache, votre paroisse, est à votre service : sacrements, célébrations et prières, partage et transmission de la foi, organisation de la solidarité, soutien aux familles et aux personnes isolées, événements culturels et musicaux... votre paroisse a mille visages.

C'est votre don au Denier qui permet à Saint-Eustache d'agir et de proposer plusieurs activités au service des uns et des autres. La paroisse doit en effet équilibrer ses comptes par elle-même. Le Denier représente le quart des revenus de la paroisse. En cette fin d'année 2024, nous nous adressons à **tous**, mais encore plus particulièrement **aux jeunes**, qui représentent trop peu parmi les donateurs du denier. L'Église invite à donner, à titre indicatif, 1 à 2 % de ses revenus annuels. **Au 15/12/2024, la paroisse avait récolté 173 000 €. L'objectif est de 255 000 € pour l'année. Nous vous remercions par avance.**



L'année 2025 est une année jubilaire : cette tradition, qui remonte au pape Boniface VIII, en 1300, a lieu tous les 25 ans. L'année jubilaire a été lancée par le pape François en mai 2024 dans la bulle d'indiction « Spes non confundit » (L'espérance ne déçoit pas, Rm 5,5). Il nous incite ainsi à partir en pèlerinage à Rome pour l'Année sainte. Ceux qui ne le peuvent pas pourront se rendre à la place dans l'une des basiliques de notre archidiocèse, décrétées églises jubilaires :

La Basilique métropolitaine Notre-Dame, Cathédrale de l'archidiocèse.

La Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur

La Basilique Notre-Dame des Victoires

La Basilique Sainte-Clotilde

La Basilique Sainte-Jeanne d'Arc

La Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours



@eglisesainteustache

